

VélocITÉ *infos n°52*

Pays de Montbéliard

Janvier - Avril 2021



Samedi 10 octobre 2020 : opération frites !

Les dépassements rasant sont très inconfortables pour les cyclistes. Ils peuvent même s'avérer dangereux si le véhicule touche le cycliste. VéloCITE a donc mené une nouvelle opération de sensibilisation des automobilistes en fixant des frites de piscine d'environ 1 mètre aux vélos. Cela représente à peu près la distance qui doit nous séparer du véhicule qui nous double. Rappelons que cette distance doit être d'un mètre minimum en ville et de 1,5 mètre hors agglomération. Une nouvelle opération est prévue à Audincourt au mois de mars.

2021, UNE ANNEE PROMETTEUSE POUR LE VELO !

Tout d'abord, belle année à vous tous ! Nous espérons qu'en 2021, le vélo prenne une place encore plus prépondérante dans le Pays de Montbéliard.

La pratique du vélo, en France, a augmenté en moyenne de 10 % en 2020 et les résultats très satisfaisants de l'édition 2020 « Au boulot à vélo » ont démontré que la culture du vélo était bien présente dans le Pays de Montbéliard, qu'elle ne se limitait pas au vélo loisir et que cette culture du vélo ne demandait qu'à se développer.

C'est ce que nous avons rappelé à Monsieur DEMOUGE, lors de la remise des trophées le 7 octobre. Nous avons également indiqué au Président de Pays Montbéliard Agglomération que nous souhaiterions avoir la possibilité d'être acteurs à l'élaboration du prochain schéma directeur des pistes cyclables. Qu'au delà ce schéma directeur, des pistes cyclables nous attendions de nos élus qu'ils soient ambitieux dans leurs décisions à venir.

Que cette ambition pourrait se traduire, pourquoi pas, par l'instauration d'une aide à l'achat d'un VAE, aide qui existe sur le plan national mais qui est subordonnée à une aide locale : or cette aide n'existe pas ni au niveau de notre région ni au niveau de notre département, alors pourquoi ne pas la voir appliquer à l'échelle de notre agglomération, en effet, beaucoup de demandes nous sont remontées, demandes bien légitimes au vu du relief de notre territoire qui représente un frein pour certains.

Nous avons également évoqué voir la mise en place du forfait mobilité pour les employés de PMA, qui donnerait ainsi l'exemple dans notre agglomération et ainsi insuffler à d'autres d'en faire autant. Serons-nous écoutés ? Le bénéfice de la pratique du vélo pour la santé, pour la qualité de l'air, et pour notre qualité de vie est un argument qui devrait pouvoir être entendu...

La Présidente de VéloCITE, Odile JOANNES

Contacts :

Courrier : VéloCITÉ Pays de Montbéliard, espace associatif, 1 rue du Château, 25200 MONTBELIARD

Courriel : montbeliard@fub.fr Adresse Facebook : [velocite pays de montbeliard](https://www.facebook.com/velocite.pays.de.montbeliard)

Site Internet : www.montbeliard.fub.fr ou directement à l'atelier vélo, au 49 rue de Belfort à Montbéliard.

Retour sur 2020

Au boulot à vélo

En 2016, seules 5 entreprises avaient participé au premier challenge « Au boulot à vélo » qui était alors en phase de test.

2020 a été un bon cru : 43 équipes constituées de 270 participants pour la quatrième édition.

Bravo à eux : ils ont parcouru 27 113 km !

Cela a représenté une économie de CO2 de 5422,6 kg , ce qui n'est pas négligeable !

Les finalistes étaient la société Eurocem (de 2 à 20 salariés), le collège d'Hérimoncourt (21 à 50 salariés), le collège Lou Blazer de Montbéliard (51 à 100 salariés) et l'ensemblier Défi (plus de 100 salariés).

Ils se sont vus remettre le trophée de la mobilité active - le Rayon d'Or - lors de la cérémonie du 7 octobre dernier au siège de P.M.A. en présence de Charles Demouge.

Quant aux heureux gagnants du tirage au sort, les trois premiers ont reçu respectivement un vélo à assistance électrique financé par P.M.A., un vélo de ville grâce au soutien de la DREAL FRANCHE COMTE dans le cadre d'un partenariat de la Journée Nationale de la Qualité de l'Air du 16 septembre dernier et un vélo de route offert gracieusement par M.Denis Sommer, Député en soutien à notre action.

Un grand merci à nos partenaires. !



Foire écho Bio de Montbéliard

La 2ème édition de cette foire s'est tenue les 19 et 20 septembre à la Roselière (Montbéliard).

VélocITE a participé en organisant un parking à vélos gardé.

Nouvelles voies vertes

Beau progrès cette année.

Pas de nouvelle piste cyclable en 2020 mais plusieurs tronçons de voies vertes ont été créés, notamment la 3ème tranche de la liaison Bethoncourt - Montbéliard le long de la lizaine et la 1ère tranche de la liaison Hérimoncourt - Audincourt.



Hérimoncourt - Audincourt

Le revêtement est bien réalisé (enrobé lisse et bande blanche médiane) mais les potelets sont dangereux pour les cyclistes.

Nous attendons maintenant la liaison complète.

Bethoncourt - Montbéliard

Il est désormais pratiquement possible de relier le centre ville de Montbéliard et Bethoncourt par une voie verte sécurisée.

Il ne manque plus qu'à joindre l'entrée nord de Montbéliard et la gare pour que les cyclistes peu aguerris puissent aller d'une ville à l'autre. La ville de Montbéliard et PMA recherchent une solution.



Rencontres avec les municipalités

Rencontre ville de Grand Charmont (26 août 2020)

Sur cinq élus présents, quatre sont des cyclistes au quotidien, ce qui facilite grandement les échanges...

Les élus, à leur demande, ont demandé de nous rencontrer afin de présenter leurs projets, très prometteurs.

En effet, ils ont la volonté de développer les déplacements à vélo notamment en faveur des écoliers et des collégiens :

- Différents tracés de pistes cyclables au départ du centre ville vers le collège de Sochaux sont à l'étude, et seront proposés aux habitants lors « d'un diagnostic en roulant à vélo » avant validation.
- Un maillage des pistes existantes va être entrepris
- Des arceaux à vélos seront posés.



Odile JOANNES

Rencontre ville d'Audincourt (lundi 12 octobre 2020)

Ce rendez-vous élus et cadre administratif a été positif : engagement pour redonner de la lisibilité et éliminer les incohérences des circuits vélos, coopération pour revoir l'emplacement des arceaux à vélos (meilleure répartition et augmenter leur nombre), installation de feux tricolores avec appel piétons/vélos pour la traversée de la rue de Belfort et engagement de négociation avec PMA pour l'autorisation d'utiliser les voies de bus avec l'idée d'installer des feux vélos sur la signalisation réservée aux bus.

Ont été évoqués :

- la piste de l'avenue Jean Jaurès (sécurisation, éclairage, stationnement) mais cette avenue va être rénovée dans les années à venir
- accord sur le principe du besoin impératif de feux tricolores pour la traversée de la rue de Seloncourt, à négocier avec le département
- prise en compte des remarques que nous avons faites sur l'entretien des pistes (signalisation, flaques d'eau, éclairage, ...)
- accord sur le principe de double-sens cyclables dans les rues en sens unique

Deux idées à faire remonter au niveau de PMA :

- avoir les mêmes arceaux dans toute l'agglomération (comme ceux de Montbéliard avec le logo vélo)
- faire une campagne de publicité sur les bus pour rappeler la distance de sécurité lors d'un dépassement de cycliste par les automobilistes.

De plus, la ville s'engage à participer à nos actions (opérations frites, cyclistes brillez...)



Mais concernant le projet de végétalisation de l'espace Bazaine :

Non, nous n'avons pas été consultés sur le projet de végétalisation de l'espace Bazaine.

Oui, nous avons bien reçu les plans pour faire part de nos remarques.

Non, elles n'ont pas pu être prises en compte vu que cette "consultation" nous est parvenue un mois avant le début des travaux donc quand tout était déjà ficelé. Dommage ce grain de sable dans la chaîne de nos vélos car le dialogue et l'écoute avaient eu toute leur place dans notre rencontre de septembre où ce projet avait bien été évoqué mais sans plan sous les yeux.

Véronique METTEY

Marquage antivol vélos

Attention, il va y avoir des changements importants pour le marquage vélo en 2021 :

Avec la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), l'identification des vélos devient obligatoire lors de **la vente de vélos effectuée par des commerçants**. Cela concernera dans un premier temps les ventes de vélos neufs (1er janvier 2021), puis dans un second temps les vélos d'occasion (1er juillet 2021).

Il n'y a pas d'obligation pour les ventes entre particuliers. Par contre, il est toujours recommandé à tout propriétaire de vélo d'occasion de le faire marquer afin qu'on puisse lui restituer en cas de vol, et lorsqu'il vendra son vélo, de garantir qu'il n'est pas volé.

A noter que les bourses aux vélos, sont en principe considérées comme des ventes entre particuliers, donc non soumises à l'obligation.

Les vélos marqués avec BICYCODE entre 2004 et fin 2020 seront repris dans la nouvelle base BICYCODE 3.0 et également dans le fichier national unique des cycles identifiés à compter du 15 février prochain.

Il est donc important que tous les propriétaires ayant fait graver leur vélo dans cette période, procèdent à l'enregistrement et à la mise à jour de leurs coordonnées avant le transfert sur la nouvelle base.

En 2021, l'enregistrement des données du propriétaire du vélo se fera obligatoirement lors de la vente ou du marquage, et seront automatiquement transmises au Fichier National Unique des Cycles Identifiés.

Ensuite, durant toute la vie du cycle, le propriétaire sera tenu de mettre à jour le statut du vélo.

En conclusion, l'identification des vélos, ce n'est pas pour lutter contre le vol, mais contre le recel de vélos volés.

Les solutions pour réduire le vol :

- un bon antivol correctement utilisé
- plus de stationnements vélo sécurisés
- refuser l'achat de vélos d'occasion non marqués

Programme 2021

Nos actions dépendent évidemment de l'évolution de l'épidémie.

- **courant mars** : opération « frites » (dépassements dangereux) à Audincourt
- **dimanche 28 mars** à 14h : les œuvres d'Olivier Calame (1921-2002), artiste du Pays de Montbéliard.
Rendez-vous à la gare d'Audincourt.
Circuit de 21 km, durée 3h (Audincourt, Fesches-le-châtel Exincourt).
- **fin mars** puis 2 ou 3 fois en 2021 : opération de gravage antivol vélo
- **dimanche 9 mai** à 14h : la guerre de 1870-71, bataille de la Lizaïne.
Rendez-vous à l'office de tourisme de Montbéliard.
Circuit de 11 km, durée 2h30 (Montbéliard, Bethoncourt).
- **juin** : fête du vélo
- **septembre** : au boulot à vélo

Assemblée générale :

Elle est programmée le **lundi 22 février** à 18h. Les salles de réunions étant toujours fermées, l'AG se fera à distance. Nous vous fournirons un lien de connexion.

Nouveauté cette année : VéloCITE va se doter de vice-président, vice-trésorier et vice-secrétaire, avis aux candidats !

Rappel de la composition des:

Comité : Denis COUTIER, Rémi GAGNAIRE, Gérard GODEY, Véronique METTEY, Bernadette CHAMBERT, Paul GRUX, Marc GAUDARD, Alexandre WEISS, Romain MEYER, Thierry PONCIN et Odile JOANNES.

Bureau : Odile JOANNES **présidente**, Thierry PONCIN **secrétaire** et Gérard GODEY **trésorier**

Réunions VéloCITE :

Avec la crise sanitaire actuelle, les réunions mensuelles sont suspendues mais le bureau continue de se réunir en audio. La prochaine réunion via Skype est prévue le 8 février.

Ça grince !

Cyclistes brillez,
L'opération prévue en novembre 2020 a dû être annulée suite au reconfinement.



Fermeture du pont haubané :

la voie cyclable en encorbellement côté ouest du pont haubané de Technoland est fermée, cela met l'autre voie en double sens alors qu'elle est trop étroite pour cela. Nous n'avons pas de délai pour la remise en service.



L'atelier vélo est actuellement fermé

Situé au 49 rue de Belfort à Montbéliard, sa réouverture prévue fin février est liée à l'évolution de la crise sanitaire **tous les mercredis** de 15h à 19h et le **3^{ème} samedi** du mois de 9h à 12h.

Ça roule !

Montbéliard : la municipalité a décidé d'autoriser définitivement les vélos dans le couloir de bus de la rue de la Schliffe. Elle doit maintenant étudier la possibilité d'étendre cette autorisation aux autres couloirs de la commune.

La CAF de Montbéliard : une administration à fond dans le vélo !



La CAF de Montbéliard, mise sur le vélo dans le cadre de leur politique de développement durable.

En effet, dès la date d'application du décret en 2017, la CAF avait mis en place l'indemnité kilométrique vélo pour ses employés, 1 agent en 2017 puis 5 agents en 2018 ont pu en bénéficier.

Les employés de la CAF ont également à leur disposition un garage à vélos.

Elle incite aussi ses employés à utiliser leur vélo en leur offrant, durant la semaine européenne de la mobilité, un marquage de leur vélo, des ateliers de « reprise de guidon » « comment optimiser son itinéraire » et une mise à disposition de vélos électriques.

La CAF prévoit également de créer une flotte de vélos électriques pour ses employés !

Eurovélo 6 : la liaison Dampierre-sur-le-Doubs - Colombier-Fontaine est en travaux !

Fin 2021, nous devrions pouvoir relier ces 2 villages sans passer par Etouvans : les cyclistes pourront rester le long du canal.

Egalement : une passerelle a été installée cet automne à l'Isle sur le Doubs (sortie côté Appenans) pour éviter le dangereux carrefour D663 / D31.

Adhésion 2021 à renvoyer à : véloCITE, 1 rue du château, 25200 Montbéliard

Je souhaite adhérer à l'association véloCITE Pays de Montbéliard.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse postale : _____

Adresse Internet : _____

Cotisation : individuelle : 10 euros

familiale : 20 euros Nombre de personnes concernées : _____

Vous pouvez aussi adhérer directement via <https://www.helloasso.com/associations/velocite-pays-de-montbeliard/adhesions/adhesion-velocite-pays-de-montbeliard>